

CGU

1 Définitions

Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent CLUF avec une majuscule initiale, les termes cités et définis dans la présente section 1, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, ont le sens indiqué ci-dessous. "La Lecture d'Âme" : La Lecture d'Âme, Rte d'Avry 23, 1753 Matran. "CLUF" : le présent document, le Contrat de licence d'utilisateur final. "Titulaire de licence" : la Partie qui octroie la licence du Programme en vertu du présent CLUF. "Partie" : individuellement La Lecture d'Âme ou Titulaire de licence (au pluriel, conjointement La Lecture d'Âme et Titulaire de licence). "Programme" : Le logiciel d'application "Formations" de la Lecture d'Âme est concédé sous licence au Titulaire de licence dans le cadre du présent CLUF. Le Programme comprend : a) des codes et des données lisibles par machine ; b) des composants, des fichiers et des modules ; c) du contenu audiovisuel (images, textes, enregistrements ou images) ; et/ou d) du matériel sous licence (clés et documentation).

2 Champ d'application

2.1 Le présent CLUF stipule les conditions de licence entre La Lecture d'Âme et le Titulaire de licence pour l'octroi de licences du Programme.

3 Droit de licence

3.1 Le Programme appartient à La Lecture d'Âme ou à ses concédants de licence, à l'une de leurs filiales ou à un fournisseur de La Lecture d'Âme, et il est protégé par des droits d'auteur et fait l'objet d'une licence, et non vendu. Aucune disposition du présent CLUF n'a pour effet de céder ou de transférer des droits de propriété intellectuelle de La Lecture d'Âme ou de ses concédants de licence au licencié. 3.2 La Lecture d'Âme fournira au Titulaire de licence une copie du Programme par l'intermédiaire d'un lien web. La Lecture d'Âme accorde au Titulaire de licence un droit non exclusif, non transférable, révocable (sous réserve des articles 3.6 et 7.1), à l'échelle mondiale, d'utiliser, exécuter, afficher et exécuter le Programme pour les besoins internes du Licencié. 3.3 Le Titulaire de licence n'a pas le droit d'accorder une sous-licence, de louer ou de louer le Programme, en tout ou en partie. De plus, le Titulaire de licence n'a pas le droit d'utiliser une partie quelconque du Programme en tant qu'application autonome, même si une division du Programme est techniquement possible. 3.4 Le Programme est offert sans services de soutien et d'entretien. La Lecture

d'Âme peut, à sa discrétion, fournir des mises à jour pour le Programme. Toute mise à jour du Programme est fournie en vertu des conditions de licence du présent CLUF. 3.5 Le Titulaire de licence ne peut pas inverser l'assemblage, la compilation inversée ou la traduction ou l'ingénierie inversée du Programme, sauf dans les cas expressément autorisés par la loi applicable, sans possibilité de renonciation contractuelle. 3.6 La Lecture d'Âme peut retirer un Programme, de façon temporaire ou permanente. Si le retrait est fondé sur une réclamation pour contrefaçon, ou si La Lecture d'Âme n'a plus les droits du Programme, le Licencié suspendra l'utilisation du Programme.

4 Confidentialité

4.1 Le Titulaire de licence doit garder le Programme confidentiel, l'utiliser uniquement aux fins prévues à l'article 3.2 et ne pas le divulguer à des tiers.

5 Exonération de garantie

5.1 Dans toute la mesure permise par la loi applicable, La Lecture d'Âme, ses auxiliaires ainsi que les tiers fournisseurs de logiciels et de composants logiciels associés ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant le Programme ou d'autres produits livrables fournis dans le cadre du présent CLUF, qui sont tous fournis "en l'état". Les garanties que La Lecture d'Âme rejette explicitement comprennent, sans toutefois s'y limiter, la non-

violation de la propriété intellectuelle d'un tiers, la qualité satisfaisante, la qualité, la qualité marchande et l'adéquation à un usage particulier.

6 Limitation de responsabilité

6.1 Dans toute la mesure permise par la loi applicable, La Lecture d'Âme décline toute responsabilité pour les dommages survenant dans le cadre du présent CLUF, même si elle a été informée de sa possibilité. 6.2 Cette limite s'applique également à toutes les personnes auxiliaires de La Lecture d'Âme, telles que, mais sans s'y limiter, les sous-traitants, administrateurs, dirigeants et employés.

7 Durée et résiliation

7.1 Nonobstant l'article 3.2, La Lecture d'Âme peut résilier le présent CLUF immédiatement sur avis écrit si le Titulaire de licence viole de façon importante les modalités du présent CLUF, auquel cas la licence accordée en vertu des présentes est révoquée. 7.2 Si la licence est révoquée conformément à l'article 7.1, le Titulaire de licence doit détruire ou retourner à La Lecture d'Âme toutes

les copies du Programme en sa possession. Le preneur de licence doit confirmer par écrit à La Lecture d'Âme qu'il s'est conformé à cette exigence.

8 Généralités

8.1 Les conditions générales du Titulaire de licence sont expressément exclues. 8.2 Sauf disposition expresse du présent CLUF, La Lecture d'Âme n'accorde au licencié, directement ou par implication ou autrement, aucun brevet, droit d'auteur, marque de commerce, secret commercial, savoir-faire ou autre droit de propriété intellectuelle. Le Titulaire de licence ne doit pas supprimer ou modifier les symboles ou légendes indiquant un droit de propriété intellectuelle. 8.3 Le Licencié ne peut céder ou transférer le CLUF ou les droits du Licencié en vertu de celui-ci ou déléguer ou sous-traiter les obligations du Titulaire de licence sans l'approbation écrite préalable de La Lecture d'Âme. 8.4 Si une disposition du présent CLUF est jugée invalide, illégale ou inapplicable, la validité, la légalité et l'applicabilité des autres dispositions ne seront en aucun cas affectées ou altérées tant que l'intention des Parties peut être préservée. Dans de tels cas, les deux Parties s'engagent à remplacer la disposition invalide, illégale ou non exécutoire par une autre réglementation valide, légale et exécutoire. Le même principe s'applique aux clauses ouvertes ou aux omissions. 8.5 Le présent CLUF est régi par le droit suisse, sans égard aux dispositions relatives aux conflits de lois. La Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 (RS 0.221.211.1) ne s'applique pas. 8.6 Les litiges découlant de ou en relation avec le présent CLUF seront exclusivement soumis à la juridiction du tribunal compétent de Fribourg, Suisse.

Achat de produits

- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'achat d'un produit qui vous a été envoyé (par Internet ou par poste).
- Les frais de port et d'emballage seront facturés en plus, si le client/la cliente ne vient pas chercher le produit sur place.
- Achat de méditation en ligne, s'il y a un problème, il faut avertir et on fera le nécessaire.
- Il n'y a pas de remboursement sur les achats de méditations, sauf en cas d'achat à double ou d'erreur.

Lecture d'Âme

- La lecture d'Âme est une méthode de quête de l'Âme et ne remplace pas une consultation chez un médecin, le/la consultante est responsable de ce qui va découler de la lecture d'Âme. S'il n'est pas en accord avec ce

qui se manifeste dans l'instant présent, le/la consultant/e doit être respectueux et ne pas dénigrer la méthode de lecture d'Âme.

- Nous déclinons toutes responsabilités psychologiques, mentales, physiques sur le/la consultant/e suite à une lecture d'Âme.
- Merci de votre compréhension, nous sommes ici dans la pleine conscience.

Formation en ligne

- Le ou les modules des formations sont la propriété de la Lecture d'Âme, Muriel Morandi. Ils ne peuvent être utilisés à titre de reproduction sans le consentement signé de Muriel Morandi.
- Les accès aux formations ne doivent en aucun cas être transmis à des tiers, car votre accès pourrait être bloqué.
- Les formations en ligne ne sont pas remboursables, le tarif couvrant juste les frais.
- Les paiements se font par PayPal ou Stipe (carte de crédit). Possibilité par twint ou Iban en écrivant un mail à info@murielmorandi.com.

Certificat de formation

- Formation degré 1 ou 2: certificat délivré lors du suivi des 6 modules de la formation complète, si l'auto-évaluation est complète.
- Conditions générales: les 6 modules de la formation du degré 1 ou 2 doivent avoir été téléchargés et suivis précisément.
- Le certificat est délivré, une fois la formation complète terminée.
- Il est conseillé d'avoir une séance d'accompagnement après le module afin de valider l'apprentissage et de bénéficier des conseils et enseignements approfondis de votre propre expérience.

Paiements

- Pour tous les paiements par virement bancaire, ou par twint, le contenu est envoyé une fois le paiement reçu sur le compte bancaire ce qui peut prendre de 1 à 3 jours. Il faut faire une demande à info@murielmorandi.com.

Newsletter

- Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de notre newsletter gratuite.